

## Fondation Brain Canada

### Subventions de Soutien aux Plateformes (SSP) 2021

#### Appel de Demandes (AD)

#### **À propos de la Fondation Brain Canada**

Établie à Montréal, la Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. Ce faisant, nous pourrions investir de façon plus éclairée dans des recherches sur le cerveau, axées sur des résultats précis qui profiteront aux patients et à leur famille. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau est un partenariat public-privé entre le gouvernement du Canada (par l'entremise de Santé Canada) et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. La Fondation appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada. Depuis 1998, la Fondation Brain Canada, ses commanditaires et partenaires ont investi 277 millions dans plus de 370 projets de recherche partout au pays.

[www.braincanada.ca/fr/](http://www.braincanada.ca/fr/)

## Table des Matières

Justification .....	3
Portée .....	3
Renseignements sur la subvention.....	4
Financement commandité.....	4
Équité, diversité et inclusion.....	6
Admissibilité.....	6
Utilisation des fonds .....	8
Critères d'évaluation.....	9
Calendrier .....	11
Comment présenter une demande .....	11
Formulaire d'Inscription .....	11
Demande Détaillée .....	12
Confidentialité et Propriété Intellectuelle .....	15
Processus d'Examen .....	15
Communications .....	16
Renseignements .....	16

## Justification

Accomplir des percées en recherche sur le cerveau a toujours exigé du talent, de l'imagination, de la détermination et de la perspicacité. Mais encore faut-il disposer d'un accès partagé aux ressources nécessaires telles que les équipements, laboratoires, services, bases de données, ordinateurs, serveurs, archives de patients, et biobanques, ou plus simplement, des « plateformes ». De telles plateformes sont beaucoup trop complexes, sophistiquées, et coûteuses pour être achetées et maintenues par un seul laboratoire ou programme. Elles doivent être opérées et entretenues régulièrement par du personnel technique compétent pour en assurer la bonne marche, l'optimisation, et l'accès. Ainsi, l'accès aux plateformes est essentiel pour répondre aux besoins changeants de la recherche.

Tirer parti du potentiel de la plateforme dépend de l'expertise du personnel qui l'exploite pour la rendre accessible et optimiser ses performances et son efficacité. À mesure que les technologies évoluent, il est nécessaire d'avoir des scientifiques qui ont une expertise dans le domaine des services, et qui sont capables de mettre en œuvre, d'utiliser, d'améliorer, et d'ajuster les technologies pour répondre aux demandes de recherche.

À cet égard, la Fondation Brain Canada a noté que les plateformes de recherche en neurosciences manquent de financement pour assurer leur exploitation et entretien, et continue à y remédier par le biais du programme de subventions de soutien aux plateformes (SSP).

## Portée

Les SSP financent les plateformes de recherche de grande envergure (locales, provinciales, ou nationales) destinées à accroître les capacités techniques et de recherche de plusieurs chercheurs en neurosciences pour une période d'au plus trois ans.

Par exemple, les SSP visent les banques de cerveaux, les réseaux d'essais cliniques, les installations d'imagerie, les installations d'animaux transgéniques, les laboratoires spécialisés de génomique à haut débit, les plateformes de découverte de médicaments, les banques de données, les systèmes informatiques, et les systèmes de partage des données. Ce programme encourage particulièrement la coordination des installations locales ou régionales existantes et la constitution d'un réseau ou d'une infrastructure nationale, tout comme l'intégration de ressources canadiennes dans une plateforme ou un consortium international (pourvu que ces activités améliorent l'accessibilité et l'utilité de la plateforme pour les chercheurs canadiens). Puisque les approches techniques utilisées en neurosciences sont communes à d'autres domaines des sciences de la santé, les plateformes peuvent être utiles aux chercheurs œuvrant dans d'autres disciplines. Toutefois, les améliorations à celles-ci doivent profiter en premier lieu à l'écosystème des neurosciences.

La valeur ajoutée est au cœur des SSP, l'appui de la Fondation Brain Canada et des commanditaires doit produire au moins l'un des résultats suivants :

- Amélioration du fonctionnement et des capacités des plateformes existantes de manière à faciliter et à accélérer les recherches.
- Accès à une technologie spécialisée ou intégration et coordination d'infrastructures existantes de manière à en accroître la qualité et l'accessibilité.
- Création de nouvelles bases de données ou d'un meilleur accès aux données, permettant des activités de recherche qui n'étaient pas réalisables auparavant.
- Incidence discernable sur les capacités de recherche en neurosciences au Canada, même pour les plateformes locales et régionales.

#### Exemples de valeur ajoutée :

- Amélioration des stratégies d'entretien de manière à prolonger la durée de vie des plateformes actuelles.
- Effectuer des réparations essentielles et mettre à niveau du matériel informatique (voir les coûts admissibles).
- Augmenter ou mettre à niveau le soutien technique afin d'offrir des services additionnels, un meilleur service à la clientèle ou des heures de service prolongées.
- Réduire les frais d'utilisation aux membres du milieu universitaire (si cela leur permet d'utiliser la plateforme qui autrement serait inaccessible).
- Améliorer la capacité des chercheurs en neurosciences à partager et à obtenir des données de recherche et des prélèvements biologiques et/ou à adopter des méthodologies communes.
- Standardiser l'acquisition et la conservation de matériel et élaborer des procédures de fonctionnement normalisées qui amélioreront la fiabilité et la reproductibilité.
- Démontrer l'établissement de projets de recherches qui seraient impossibles à réaliser sans les services ou les renseignements offerts par la plateforme (voir les coûts admissibles).
- Faciliter l'adoption de nouvelles techniques par la disponibilité et partage des ressources du personnel dûment formé.
- Mettre au point des approches techniques et méthodologiques nouvelles pour la recherche en neurosciences, y compris des outils informatiques et des logiciels, qui seront polyvalents et auront une incidence sur les progrès de la recherche.
- Mobiliser les parties prenantes pour rapidement mettre en pratique les connaissances acquises et composer avec les enjeux éthiques de la recherche en neurosciences.

**Les SSP ne visent pas à remplacer les sources actuelles de financement ni à soutenir les niveaux actuels de service et de capacité d'une plateforme.**

#### Renseignements sur la subvention

La Fondation Brain Canada, par le biais du Fonds canadien de recherche sur le cerveau, a alloué 15 millions de dollars au programme SSP 2021, qui seront égalés par les fonds de commanditaires obtenus par les candidats. Les subventions seront accordées sur trois ans. Le montant total des subventions est flexible afin de répondre aux besoins de chaque plateforme. Historiquement, les subventions accordées dans le cadre du programme PSG ont varié entre 138 000 \$ et 6,1 millions \$ (incluant les fonds de contrepartie(s)) sur trois ans.

#### Financement commandité

Le Fondation Brain Canada a conçu le programme SSP de manière à ce que les organismes, agences, établissements, et particuliers qui le souhaitent puissent commanditer des travaux permettant de renforcer les capacités et promouvoir l'excellence de la recherche dans des domaines et des régions en particulier. L'équipe de recherche doit faire une demande de financement auprès d'un ou plusieurs commanditaires admissibles. La Fondation Brain Canada déduira des frais opérationnels de 5 % de la contribution du ou des commanditaires et versera un montant équivalent aux fonds restants pour la recherche. Par exemple, si un commanditaire fournit 1 million de dollars, 50 000 \$ seront utilisés par

Brain Canada comme frais opérationnels afin de gérer le projet. Les 950 000 \$ restants seront égalés par Brain Canada pour un total de 1,9 million de dollars allant directement à la recherche. Par conséquent, si le commanditaire fournit 1 million de dollars, le budget de recherche préparé par le candidat doit totaliser 1,9 million de dollars. **Les contributions doivent être en espèces ; les contributions en nature ne sont pas admissibles au jumelage dans le cadre de ce programme.** Les commanditaires potentiels peuvent contacter Brain Canada s'ils ont des questions concernant la politique d'appariement.

Il est fortement conseillé aux chercheurs et aux commanditaires de commencer à discuter d'un éventuel parrainage d'un projet le plus tôt possible dans le processus de planification de la demande. Les formulaires d'inscription peuvent être soumis sans engagement ferme de la part d'un commanditaire. Toutefois, l'inscription doit être accompagnée de lettres de commanditaires potentiels exprimant leur intérêt à soutenir la recherche prévue.

- Les commanditaires admissibles comprennent en particulier, les organismes de bienfaisance, les ministères et organismes des gouvernements provinciaux, les entreprises à but lucratif, les établissements de recherche, les hôpitaux et les organismes de soins de santé, et toute autre entité, y compris les entités ou organismes étrangers, qui ne reçoivent pas plus de 50 % de leur financement du gouvernement du Canada.
- Tandis que les commanditaires internationaux sont autorisés, les fonds de Brain Canada (c'est-à-dire 50 % du montant total de la subvention de recherche) ne peuvent être versés qu'à des institutions canadiennes. Les dépenses encourues à l'extérieur du Canada peuvent être couvertes par les fonds du commanditaire, pour un maximum de 20 % du montant total de la subvention.
- **Un commanditaire peut appuyer une ou plusieurs demandes et une demande peut être appuyée par plusieurs commanditaires, mais aucun commanditaire ne peut engager moins de 20 % du financement de contrepartie nécessaire pour une seule demande.**
- La lettre d'appui du commanditaire qui doit être remise avec la demande détaillée doit déclarer tout conflit d'intérêts, réel ou apparent.
- Après le formulaire d'inscription, **les demandes complètes ne seront pas acceptées si elles ne sont pas accompagnées d'une lettre d'engagement du ou des commanditaires.** Si un commanditaire n'est pas en mesure d'honorer son engagement financier à tout moment, la Fondation Brain Canada devra retirer son financement.
- La contribution des commanditaires à la recherche réalisée dans le cadre du programme SSP sera reconnue dans toutes les présentations et publications. La Fondation Brain Canada avisera les commanditaires de toute occasion de couverture médiatique de la SSP, et vice-versa.

Cette possibilité devrait intéresser tout spécialement :

Les bienfaiteurs institutionnels et les donateurs à des organismes de bienfaisance qui veulent soutenir un aspect particulier de la recherche sur le cerveau ou un projet de recherche en neurosciences effectué soit dans un établissement particulier ou par une certaine équipe de recherche. Grâce aux crédits d'impôt découlant de leur don à l'établissement ou à l'organisme de bienfaisance, et aux fonds de contrepartie fournis par la Fondation Brain Canada, leur don sera multiplié de 2,5 à 3 fois, selon la province.

Les organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé et autres bailleurs de fonds qui, dans le cadre de leur mission, peuvent utiliser ce levier exceptionnel pour attirer des dons additionnels et soutenir des recherches de qualité supérieure autrement impossibles à réaliser.

Les *établissements de recherche* qui peuvent aussi attirer des dons additionnels et profiter de cette occasion pour renforcer leurs capacités de recherche sur le cerveau en soutenant leurs chercheurs à meilleur coût.

Les *partenaires de l'industrie* qui souhaitent se prévaloir de cette occasion pour financer à moindre coût des recherches innovatrices dans le domaine des neurosciences.

Certains commanditaires peuvent avoir l'intention d'utiliser le processus de demande pour les aider à choisir les demandes les plus méritoires. Par exemple, une université peut s'engager à financer les deux demandes les mieux cotées et les plus susceptibles d'être financées parmi trois demandes de candidats de cette université. Cela est autorisé pourvu que cette condition additionnelle soit clairement énoncée dans la lettre d'engagement qui accompagne toutes les demandes à laquelle elle s'applique.

L'engagement financier doit néanmoins correspondre à 50 % des fonds demandés, seul ou en association avec d'autres commanditaires, si le projet est sélectionné. Il est important que les candidats comprennent que cette condition supplémentaire, essentiellement un concours pour le financement des commanditaires, s'applique à leur demande.

## Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. De plus, le protocole et l'exécution du projet doivent avoir égard aux principes d'EDI, car ceux-ci élargissent le rayonnement potentiel des travaux portant sur des humains et favorisent l'application des nouvelles connaissances qui profitent à la santé. En regard du caractère hétérogène et diversifié de la population canadienne, le protocole de recherche des candidats doit avoir égard aux variables biologiques (c'est-à-dire le sexe, l'âge, etc.) et aux déterminants sociaux de la santé (comme le genre, le statut socioéconomique, etc.), le cas échéant. À cet égard, nous invitons les candidats à se renseigner en lisant les recommandations des IRSC : [Comment intégrer le sexe et le genre à la recherche](#). Il est également utile de vérifier si les travaux proposés respectent les normes d'EDI des IRSC intitulées [Plan d'action des trois organismes pour l'EDI \(2018-2025\)](#).

Outre le souci de l'EDI dans le protocole de recherche, la Fondation Brain Canada se fait un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et encouragent les candidats de parcours diversifiés à participer à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, d'approches et d'expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

## Admissibilité

Ce concours est ouvert aux groupes de chercheurs qui œuvrent dans le domaine des neurosciences. Dans l'ensemble, cela comprend toutes les sphères et disciplines des neurosciences portant sur l'étude du système nerveux, sain ou malade, notamment : les recherches en neurologie et en santé mentale, englobant la dimension des sciences sociales, de la biologie, de la chimie, de la physique, de l'ingénierie, des mathématiques et de l'informatique qui ont pour objectif d'améliorer notre compréhension du cerveau, du système nerveux et des organes de sens spéciaux, ou de résoudre les problèmes découlant de la dysfonction de ceux-ci.

- L'équipe de recherche nommera l'un de ses membres pour agir à titre de chercheur principal qui sera responsable de présenter la demande de subvention et de communiquer avec la Fondation Brain Canada. Le chercheur principal est normalement responsable de la gestion globale de la

plateforme. Si la plateforme est une entité physique, celle-ci est normalement située dans l'établissement du chercheur principal. Le chercheur principal doit être affilié à un établissement canadien et y mener les travaux pour toute la durée de la subvention. L'emploi universitaire doit avoir commencé d'ici la date de remise des demandes détaillées.

- Les membres de l'équipe de recherche doivent être affiliés à une institution de recherche reconnue et admissibles à recevoir des fonds des organismes subventionnaires fédéraux. Les chercheurs doivent être considérés comme des chercheurs indépendants au sein de leur établissement. Il s'agit habituellement d'un poste de professeur adjoint, agrégé ou titulaire, c'est-à-dire : ils peuvent entamer ou gérer des projets de recherche qui leur sont propres à titre de chercheur principal, ils sont responsables du bon fonctionnement du laboratoire, ils décident de l'utilisation des fonds de recherche, et peuvent superviser des étudiants (le cas échéant, selon les politiques de leur établissement).
- La plateforme aura une plus grande incidence si elles augmentent également les possibilités d'interaction et de collaboration entre les chercheurs de différents secteurs, pays et milieux socioéconomiques qui ont l'intention d'utiliser la plateforme, par exemple des chercheurs, scientifiques internationaux, cliniciens et parties prenantes (par ex. : industrie, gouvernement et autres secteurs non universitaires).

Il est important de noter que :

- Les candidats doivent être en mesure de lancer le projet en novembre 2022, date à laquelle le financement commencera.
- **Les candidats qui ont reçu un financement du programme de *Subventions de soutien aux plateformes 2019*, ne peuvent pas postuler avec la même plateforme.** En d'autres termes, les bénéficiaires d'une SSP 2019 ne peuvent postuler qu'avec une plateforme qui n'a pas reçu de financement de l'itération précédente de ce programme.
- Les candidats qui ont également soumis une demande dans le cadre du programme *Plateforme en santé mentale des jeunes de la Fondation Brain Canada*, parrainée par Objectif avenir RBC, sont admissibles à ce concours avec la même plateforme ou avec une plateforme ayant des objectifs distincts de ceux proposés pour le programme *Plateforme en santé mentale des jeunes de la Fondation Brain Canada*. Veuillez noter que les personnes qui présentent une demande avec la même plateforme et les mêmes objectifs aux deux programmes ne peuvent pas détenir à la fois des subventions du programme *Plateforme en santé mentale des jeunes de la Fondation Brain Canada* et du programme de SSP 2021. S'ils sont sélectionnés pour recevoir un financement dans le cadre des deux programmes, le candidat devra en accepter un seul.

## Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche faisant l'objet de la subvention et doivent être liés directement au projet ou aux activités accomplies.

Coûts admissibles	Coûts non admissibles
Contrats de service, réparations du matériel et autres améliorations visant à prolonger la durée utile de la plateforme et s'assurer qu'elle demeure à la fine pointe de la technologie et à accroître son rendement, sa capacité et le nombre d'utilisateurs pris en charge. <i>L'achat d'équipement et de matériel informatique ne peut dépasser un quart de la valeur totale de la subvention.</i>	Rénovation ou construction de locaux, achat de mobilier usuel de bureau et de laboratoire (armoires, tabourets, bureaux d'ordinateur, etc.).
Fournitures et services spécialisés nécessaires au fonctionnement de la plateforme permettant d'accroître son rendement et le nombre d'utilisateurs pris en charge.	Services de base de laboratoire (éclairage, chauffage, ventilation et climatisation, approvisionnement municipal en eau, gaz naturel, sécurité, nettoyage, etc.) et services de soutien à la recherche généralement fournis par un établissement universitaire (p. ex. bibliothèques et autres dépôts de travaux publiés, soins de base des animaux, fonctions de transfert de la technologie).
Salaires et avantages sociaux du personnel professionnel et technique responsable du développement, du fonctionnement, et de l'entretien de la plateforme.	Salaire du chercheur principal ou de tout chercheur occupant un emploi universitaire.
Mise au point, dissémination, et accès aux suivantes : bases de données, dépôts de données, répertoires de patients, plateformes informatiques et portails pour accéder aux données et les stocker; élaboration de protocoles techniques, de normes de données et de procédures de fonctionnement normalisées.	Coûts que comporte le respect des exigences en matière de réglementation, de déontologie, de santé et sécurité au travail, de vérification ou de permis, assurances, etc. Coûts associés à la protection de la propriété intellectuelle.
Programmes de formation pour les nouveaux utilisateurs et le personnel technique; publicité pour faire connaître la disponibilité et la capacité de la plateforme aux utilisateurs; communications entre utilisateurs visant à améliorer l'utilisation et le fonctionnement de la plateforme; réunions des comités de gestion visant à améliorer le fonctionnement de la plateforme.	Coûts de fonctionnement des plateformes qui ne sont pas prévus pour la recherche en neurosciences et engagés par des utilisateurs qui sont inadmissibles à recevoir un financement des organismes subventionnaires fédéraux (IRSC, CRSNG et CRSH).
Coûts liées à un projet de recherche visant à démontrer l'utilité et la valeur d'une plateforme nouvellement créée et à garantir un financement durable d'autres sources, <i>qui ne doivent pas dépasser la moitié de la valeur totale de la subvention.</i>	Si la plateforme intègre la recherche à d'autres activités, comme la prestation de services ou l'éducation et la défense des intérêts, les coûts qui ne sont pas directement attribuables à la recherche et aux activités connexes de transfert des connaissances.



Veillez prendre note que cette liste n'est pas exhaustive et que la Fondation Brain Canada peut juger toute autre dépense admissible ou inadmissible. Les demandeurs sont invités à communiquer avec la Fondation Brain Canada avant de présenter une demande de subvention pour d'autres types de dépenses.

## Critères d'évaluation

Pour obtenir un score élevé, une demande doit présenter les caractéristiques suivantes :

### Innovation et originalité

**a) Excellence et incidence de la plateforme et des recherches menées.**

La plateforme permet aux chercheurs de haut calibre de produire des résultats novateurs qui :

- Contribuent à faire évoluer la théorie et les concepts ou aboutissent à l'élaboration de nouvelles approches pour la prévention, le diagnostic, et le traitement des maladies mentales et neurologiques ;
- N'auraient pas vu le jour sans la plateforme, sauf à un coût beaucoup plus élevé (en reproduisant l'infrastructure) et à un rythme plus lent ;
- Amélioreront la capacité de recherche en neurosciences du Canada en facilitant l'accès des utilisateurs à la plateforme et améliorera la qualité ou la capacité opérationnelle de celle-ci ;
- En définitive, diminueront le fardeau de la maladie, amélioreront la qualité de vie et/ou stimuleront le développement économique au Canada ;
- Stimuleront les collaborations intersectorielles (université/industrie, université/services de soins de santé) ou internationales. Les liens avec d'autres bases de données, dépôts, biobanques, et registres sont décrits ;
- Reposent sur de solides fondements scientifiques et offrent des incidences potentielles élevées, dans le cas des nouvelles plateformes dont une partie du financement sera consacrée à une preuve de concept.

**b) Caractère distinctif de la plateforme.** La plateforme est unique, c'est-à-dire qu'aucune autre plateforme n'offre les mêmes capacités au pays, la région, ou la localité.

**c) Considérations relatives au sexe, au genre et à la diversité.** Le protocole et l'exécution du projet doivent avoir égard aux considérations relatives au sexe, au genre et à la diversité., car ceux-ci élargissent le rayonnement potentiel des travaux et favorisent l'application des nouvelles connaissances qui profitent à la santé de tous. À ce titre, la demande démontre clairement comment les considérations de sexe, de genre et de diversité seront intégrées dans le développement et l'utilisation de la plateforme.

**d) Science ouverte.** La plateforme offrira un accès universel à l'information scientifique et encourage le transfert des connaissances. Les résultats scientifiques de la recherche doivent respecter les principes FAIR – findable, accessible, interoperable and reusable (repérable, accessible, interexploitable et reproductible). De plus, ils doivent promouvoir l'éducation ouverte ainsi que l'accès libre aux publications, aux données, au matériel, etc. La plateforme adopte une approche durable avec des mesures concrètes et un engagement envers la science ouverte, de sorte que - sous réserve des lois et règlements applicables - les données et spécimens seront

utiles et accessibles au milieu de la santé mentale des jeunes, y compris les parties prenantes, les chercheurs, les cliniciens et les utilisateurs finaux. Les demandes visant des dépôts, biobanques et registres dans lesquels seront consignés des renseignements sur les patients ou les sujets humains doivent préciser en quoi la plateforme respecte les normes en matière d'éthique.

### **Faisabilité de la plateforme**

#### **a) *Gestion de la plateforme.***

- La gouvernance et la structure organisationnelle sont claires et largement comprises par les utilisateurs.
- Un processus équitable et convivial pour l'accès à la plateforme est en place et les utilisateurs obtiennent la formation et l'aide qui leur permet de l'utiliser de la façon la plus efficace, sécuritaire et économique possible.
- Un processus assure la planification budgétaire régulière pour le fonctionnement, l'entretien et les modifications techniques afin de suivre le rythme des progrès scientifiques.
- Pour les plateformes établies, les utilisateurs peuvent attester le bon fonctionnement et le temps d'entretien minimal de la plateforme et savent comment faire part de leurs suggestions et de leurs préoccupations aux responsables.
- Le fonctionnement de la plateforme est régulièrement examiné ou vérifié par rapport à un modèle de rendement et les lacunes relevées sont corrigées.

**b) *Budget.*** Le montant du financement demandé est conforme à la portée de la proposition et il existe un plan clair pour la budgétisation et le décaissement des fonds pendant la période de subvention.

### **Valeur à long terme et durabilité de la plateforme**

**a) *Un plan pour la croissance future de la plateforme.*** La demande comprend un plan indiquant comment l'équipe utilisera le plan de recherche proposé pour assurer la croissance de la plateforme au fil du temps, tout en tenant compte de la valeur à long terme de la plateforme au-delà de l'impact, des résultats et des collaborations initialement proposés à ce stade. En outre, une déclaration claire sur la manière dont l'équipe s'assurera que les connaissances acquises par le biais de la plateforme soient mobilisées est présentée.

**b) *Engagement durable envers le soutien de la plateforme.*** Il est clairement décrit dans la demande la mesure dans laquelle la plateforme existante ou les composants qui seront coordonnés ou intégrés grâce à la SSP bénéficient d'autres sources de financement. Il existe des engagements explicites de la part des autres partenaires financiers de la plateforme et un intérêt de la part des parties prenantes externes. Un plan crédible est établi pour assurer le soutien de la plateforme lorsque les fonds provenant de la Fondation Brain Canada seront épuisés.

## Calendrier

Appel de Demandes	Le 1 décembre 2021
<b>Date limite de réception du formulaire d'inscription</b>	<b>16 h HNE, le 7 février 2022</b>
Ouverture du système de gestion électronique des subventions	Le 11 février 2022
<b>Date limite de réception de la demande détaillée</b>	<b>16 h HNE, le 22 avril 2022</b>
Annonce du lauréat	Juillet 2022
Commencement du financement	Le 1 novembre 2022

## Comment présenter une demande

Le formulaire d'inscription doit être envoyé par courriel à l'adresse [platformgrant@braincanada.ca](mailto:platformgrant@braincanada.ca) au plus tard à **16 h HNE, le 7 février 2022**. Bien que la soumission d'un formulaire d'inscription soit obligatoire pour soumettre la demande détaillée, veuillez noter que tous les candidats recevront un accès au système électronique de gestion des subventions de Brain Canada afin qu'ils puissent commencer à travailler sur leur demande détaillée au plus tard le vendredi 11 février 2022. Le chercheur principal doit remplir tous les champs obligatoires de la demande dans SmartSimple avant la date limite du **22 avril 2022, à 16 h HNE. Il n'y aura pas d'appel pour les soumissions tardives.**

Les chercheurs doivent contacter la Fondation Brain Canada ([platformgrant@braincanada.ca](mailto:platformgrant@braincanada.ca)) pour toute question concernant le processus de demande.

## Formulaire d'Inscription

Cliquer [ici](#) pour télécharger le formulaire d'inscription.

Les candidats doivent transmettre le formulaire d'inscription et toute pièce jointe en format PDF à l'adresse [platformgrant@braincanada.ca](mailto:platformgrant@braincanada.ca). Les exigences de mise en forme des documents sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Times New Roman 12 points ou Arial 10 points. La taille de la police utilisée pour les figures et légendes doit être d'au moins 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les formulaires reçus dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de mots, qui sont incomplets ou en retard, seront rejetés. **Les demandeurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que leur demande respecte ces exigences et qu'elle est reçue avant la date limite.**

### Renseignements sur le candidat

La Fondation Brain Canada a mis en place une enquête démographique afin d'évaluer les progrès de ses programmes en faveur de l'EDI. Le sondage sera transmis par courriel après l'accusé de réception du formulaire d'inscription. Les informations recueillies ne seront pas partagées sous une forme identifiable avec le public, les intervenants externes (par exemple : Santé Canada, les partenaires de financement, etc.) ou les examinateurs, et n'auront aucune incidence sur l'évaluation des candidatures soumises. Les réponses aux enquêtes sont entièrement anonymisées et agrégées afin de garantir la protection de l'identité de toute personne. Veuillez consulter la [Politique relative à la protection de la vie privée](#) de la Fondation Brain Canada.

## Sommaire de la Plateforme

- Titre de la proposition.
- Montant total estimé de la subvention de recherche.
- Écrire jusqu'à dix mots clés décrivant la plateforme.
- Décrire brièvement la plateforme, la façon dont elle sera utilisée pour faire avancer la recherche en neurosciences et son incidence dans ce domaine, y compris une explication des services spéciaux, des capacités ou de l'expertise que la plateforme offrira aux chercheurs, ainsi que sa portée (locale, régionale, nationale ou internationale). Expliquer comment les données obtenues, conservées, ou analysées par la plateforme seront accessibles aux autres chercheurs qualifiés, avec des garanties convenables pour assurer la protection des données d'études sur les humains.

## Pièces Jointes :

- Lettre(s) d'appui d'un ou plusieurs commanditaires. Il n'est pas nécessaire de joindre un engagement de financement formel à la lettre d'appui. Toutefois, dans sa lettre, le commanditaire prospectif doit décrire en quoi le projet est important pour lui, les applications pratiques qu'il espère en tirer ainsi que l'incidence globale du projet (maximum de 1 page par lettre).

## Renseignements Facultatifs :

- Indiquer les noms et les coordonnées d'un maximum de trois (3) personnes (du Canada ou de l'étranger) qui ont la compétence pour évaluer la demande. Les individus nommés ne devraient pas être en conflit d'intérêts.
- Indiquer les noms et les coordonnées des personnes auxquelles la demande ne devrait **pas** être transmise pour examen. Les examinateurs seront choisis par la Fondation Brain Canada, qui prend ces suggestions et autres recommandations en compte.

## Demande Détaillée

**Sommaire de la Plateforme** – Exigences identiques à celles du formulaire d'inscription, mettre à jour au besoin.

- Titre de la proposition.
- Dates de début et de fin du projet (À noter : la date de début du projet doit être le 1er novembre 2022).
- Écrire jusqu'à dix mots clés décrivant la plateforme.
- Décrire brièvement la plateforme, la façon dont elle sera utilisée pour faire avancer la recherche en neurosciences et son incidence dans ce domaine, y compris une explication des services spéciaux, des capacités ou de l'expertise que la plateforme offrira aux chercheurs, ainsi que sa portée (locale, régionale, nationale ou internationale). Expliquer comment les données obtenues, conservées ou analysées par la plateforme seront accessibles aux autres chercheurs qualifiés, avec des garanties convenables pour assurer la protection des données d'études sur des humains (maximum de 500 mots).

## Sommaire Vulgarisé (maximum de 300 mots)

- Texte vulgarisé qui se prête bien à une publication destinée au grand public.

### **Proposition** (maximum de 8 pages)

- Détailler l'utilisation proposée de la SSP en fonction des critères d'évaluation énoncés plus haut. *Si la plateforme servira à établir une preuve de concept en recherche, la description peut faire 3 pages de plus afin de bien décrire le projet et qu'il puisse être bien évalué.*
- Décrire l'incidence collective prévue de la SSP sur les travaux de recherche de l'équipe, sur les capacités du Canada sur le plan de la recherche en neurosciences et sur les possibilités d'interaction et de partenariat entre les collaborateurs différents secteurs, pays et milieux socioéconomiques qui ont l'intention d'utiliser la plateforme, par exemple des chercheurs, scientifiques internationaux, cliniciens et parties prenantes (par ex. : industrie, gouvernement et autres secteurs non universitaires). Mettre l'accent sur la valeur ajoutée de la SSP grâce à l'amélioration de l'accessibilité et du rendement de la plateforme et de son incidence auprès du milieu de la recherche en neurosciences.
- Figures (maximum 3 pages additionnelles) et références.

### **Plan de Recherche et Calendrier** (maximum 5 pages ; excluant l'échéancier et le diagramme de Gantt illustrant les jalons)

- Décrire les objectifs généraux de la plateforme. Les jalons du projet doivent être décrits pour tous les 6 mois de la subvention proposée et doivent être accompagnés d'un ensemble de mesures qui peuvent être évaluées par un tiers pour mesurer les progrès. En outre, les approbations et la conformité aux politiques nationales sur l'utilisation éthique des sujets humains, des animaux et des risques biologiques seront requises d'ici la date de début prévue en novembre 2022. Veuillez inclure un aperçu de toutes les nouvelles approbations, amendements ou approbations supplémentaires spécifiques à votre proposition qui pourraient devoir être ajoutés, ainsi que leurs délais respectifs.
- En pièce jointe sur une seule page, inclure un diagramme de Gantt (un modèle sera fourni) illustrant l'échéancier et les jalons prévus au cours de la période subventionnée (36 mois). Le diagramme doit indiquer les jalons énoncés ci-dessus.

### **Renseignements sur les Membres de l'Équipe**

- Fournir le nom de tous les membres de l'équipe de recherche, l'établissement auquel ils sont affiliés ainsi que leur rôle par rapport au projet de plateforme proposé. Veuillez n'inclure que ceux qui joueront un rôle actif et direct dans le développement et/ou l'exécution de la plateforme et de la recherche décrites dans la demande. Pour chacun, il est conseillé d'inclure une URL menant à leur page web personnelle ou professionnelle. Fournir un bref CV au format standard NIH biosketch décrivant les qualifications et les réalisations de chaque membre (4 pages maximum). Un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée.

### **Budget :**

- Fournir un budget couvrant toute la période de financement, en indiquant les principaux postes décrits à la rubrique « coûts admissibles » ci-dessus. Un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée.
- Fournir une brève déclaration expliquant comment chaque poste principal soutiendra le fonctionnement prévu de la plate-forme et les détails des besoins en personnel tels que les techniciens, les coordinateurs, les gestionnaires et les stagiaires (2 pages maximum).

### **Considérations relatives au sexe, au genre et à la diversité :**

Le sexe, le genre et autres déterminants (ethnie, revenu, âge, éducation, etc.) peuvent jouer sur la santé. Au fil du processus de recherche, de la conceptualisation (développement d'une hypothèse scientifique) à son aboutissement (application des connaissances), le souci d'éliminer les obstacles et biais systémiques en faveur de l'inclusion favorise un accès universel à la plateforme et à ses bénéfices. Ainsi, l'intégration des considérations de sexe, de genre et autres déterminants de la santé aux projets de recherche garantit qu'ils produiront de meilleurs résultats et profiteront à toute la population canadienne.

#### Considérations relatives au sexe et au genre (maximum d'une page)

Quelles analyses comparatives entre les sexes et les genres+ (ACSG+) seront utilisées dans le cadre des projets de recherche (dirigés par le chercheur principal, les utilisateurs des connaissances ou les membres associés) utilisant cette plateforme ?

#### Considérations relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion (maximum d'une page)

Décrire la manière dont la plateforme visera l'inclusion de populations diverses qui pourraient l'utiliser, notamment les autochtones, les femmes, la communauté LGBTQ+, les nouveaux arrivants, les communautés racisées, ceux qui s'estiment désavantagés en raison de leur statut socioéconomique, manque d'emploi, d'éducation ou de formation, ainsi que les personnes vivant en région rurale ou éloignée.

### **Lettres de soutien :**

Les commanditaires doivent fournir au chercheur principal, avant la date limite de soumission des demandes complètes, des lettres d'engagement officielles (une page au maximum par commanditaire). Il est entendu que cet engagement dépend de la recommandation de financement de la demande et de la disponibilité des fonds de contrepartie de la Fondation Brain Canada, qui seront alloués aux demandes par ordre de mérite. Si ces conditions sont remplies, le(s) commanditaire(s) devra(ont) signer un accord de financement conjoint officiel conforme aux termes de la lettre d'engagement et aux conditions de financement de la Fondation Brain Canada.

- Veuillez joindre les lettres officielles des commanditaires qui indiquent clairement pourquoi le projet est important pour eux, l'utilisation probable des résultats de la recherche et l'impact global du projet.
- La lettre doit également préciser le montant du financement que chaque commanditaire est prêt à investir dans le projet, y compris la reconnaissance et la confirmation explicites des frais d'exploitation de 5 % qui seront déduits par Brain Canada. Si possible, le commanditaire doit également inclure un calendrier de son engagement financier sur la durée de la subvention de 3 ans. *Note : Aucun sponsor ne peut s'engager à fournir moins de 20% du total des fonds de contrepartie pour le projet.*
- Veuillez noter que la Fondation Brain Canada peut demander au(x) commanditaire(s) d'être flexible en ce qui concerne le versement des fonds et peut, en fait, demander des paiements asymétriques du(des) commanditaire(s) afin que Brain Canada puisse être en mesure de déboursier sa portion des fonds avant le(s) commanditaire(s). Dans la lettre de soutien, le(s) commanditaire(s) doit(vent) indiquer sa(leur) volonté, ou son(leur) absence, de considérer des paiements asymétriques.

## Attestation et Signatures

- Pour être admissible, la demande doit être signée par le chercheur principal.
- Signature des responsables d'établissements : La demande doit être signée par le responsable de l'établissement dans lequel le chercheur principal mènera les travaux de recherche.
- Le demandeur doit veiller à obtenir les signatures en temps opportun.

## Confidentialité et Propriété Intellectuelle

La Fondation Brain Canada conservera tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les examinateurs, les membres du comité d'évaluation, et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents. Les demandes qui donneront lieu à du financement seront conservées afin d'établir la comparaison entre les résultats prévus et les résultats réels, dans le cadre de l'évaluation finale du Fonds canadien de recherche sur le cerveau.

La Fondation Brain Canada ne réclame aucun droit sur la propriété intellectuelle des résultats de la recherche qu'elle finance, et elle s'attend à ce que la propriété intellectuelle générée grâce au financement soit mise au point et commercialisée selon les politiques des établissements où se déroulent les travaux de recherche. Les membres de l'équipe doivent régler la question de la propriété intellectuelle avec leurs partenaires de financement avant de présenter une demande. Si le commanditaire est une entité à but lucratif, la Fondation Brain Canada doit être consultée afin de déterminer si les arrangements pris à l'égard de la propriété intellectuelle sont acceptables et ceux-ci feront partie de l'entente de commandite.

## Processus d'Examen

### Formulaire d'Inscription

La Fondation Brain Canada utilise le formulaire d'inscription pour évaluer l'intérêt que suscitent les SSP au sein du milieu de la recherche, confirmer l'admissibilité des candidats et guider le choix des examinateurs qui détermineront le mérite de chaque demande détaillée. Bien que le document d'inscription lui-même ne soit pas évalué, la soumission d'un formulaire d'inscription avant le **7 février 2022 à 16 h HNE** est une condition pour accéder à la demande détaillée par le du système électronique de gestion des subventions de Brain Canada.

La Fondation Brain Canada s'acquittera du processus d'évaluation pour les SSP qui sera composé d'un comité de spécialistes dont l'expertise et la formation sont très diversifiées. Ces experts du Canada et d'ailleurs seront recrutés selon les sujets abordés dans les demandes et ils ne seront pas en conflit d'intérêts avec celles-ci. Le comité se réunira en personne pour examiner les demandes.

### Demande Détaillée

Les demandes soumises avant la date limite seront examinées par au moins deux évaluateurs.

En fonction des notes des examinateurs, le comité d'examen par les pairs discutera des meilleures demandes lors d'une réunion virtuelle. Le comité recommandera à la Fondation Brain Canada les demandes ayant reçu une note de mérite élevée. Les candidats recevront des commentaires écrits anonymes de la part des examinateurs. Les candidats dont les demandes auront été discutées lors de la réunion du comité d'examen par les pairs recevront également les notes des agents scientifiques. Le financement sera alloué aux demandes par ordre décroissant de mérite, jusqu'à ce que les fonds dédiés soient épuisés, ou que toutes les demandes recommandées soient financées. La Fondation Brain Canada ne permettra pas de faire appel de l'évaluation du comité d'examen par les pairs.

Seuls les candidats aux SSP qui ont obtenu une approbation conditionnelle devront fournir à la Fondation Brain Canada certains des documents requis (p. ex. contrats de service ou estimations pour la mise à niveau ou les réparations, etc.). Lorsque l'infrastructure comporte la gestion de renseignements personnels, ou de matériel provenant d'études chez les humains, ou qui seront utilisés dans le cadre de celles-ci, les candidats devront fournir des copies de l'approbation éthique appropriée de l'établissement, des ententes de confidentialité et d'autres approbations au besoin avant d'obtenir les fonds. Le versement des fonds à l'établissement du chercheur principal s'effectuera lorsque les documents requis seront reçus et les autres conditions remplies dans un délai raisonnable, déterminé par la Fondation Brain Canada.

## Communications

Les titulaires d'une subvention octroyée dans le cadre du programme *Subventions de Soutien aux Plateformes 2021* doivent faire de leur mieux pour participer aux événements organisés par la Fondation Brain Canada, et présenter leurs projets, le cas échéant, afin de démontrer les implications et l'importance de leur recherche. On peut également leur demander de participer à d'autres activités d'échange de connaissances, comme des balados, des entrevues, etc.

## Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse [platformgrant@braincanada.ca](mailto:platformgrant@braincanada.ca).